



Date d'élaboration du profil : avril 2021

Caractéristique de la baignade

Nom de la baignade : Nouveau port	Responsable opérationnel de l'eau de baignade : Pas de surveillance	Poste de secours : non
Lieu dit : Saint Jean Cap Ferrat	Période d'ouverture : /	Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : non
Commune : Saint Jean Cap Ferrat	Heures de surveillance : /	Douches / Toilette : oui / oui (en haut de plage)
Département : Alpes Maritimes	Position du point de surveillance ARS : X : 1049287,97; Y : 6297712.69	Point eau potable : non
Région : PACA		Poubelles : oui
		Accessibilités aux animaux : non
		Autres : non

Qualité de l'eau de baignade et historique (Directive 2006-7-CE)

Bactéries recherchées et seuils de conformité

Escherichia Coli : seuil mauvais = 1 000 n/100 ml / Streptocoques Fécaux : seuil mauvais = 370 n/100 ml

Au-delà de ces seuils fermeture préventive de la zone de baignade par la commune de Saint Jean Cap Ferrat.

Classement ARS (Agence régionale de Santé)

Surveillance réglementaire

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Classement					

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

Excellent	Bon	Suffisant
Insuffisant	Insuffisamment de prélèvements	Site non classé
Non suivi		

Episode de pollution des 4 dernières années

Date	Type pollution	Origine pollution	Interdiction plage
Néant	Néant	Néant	Néant

Carte de la zone d'étude



Point de prélèvement ARS

Inventaire des sources de pollution

Diagnostic				
Principales sources de pollution inventoriées	Risque et Impact	Type de pollution	Distance de la zone de baignade	Durée de la pollution
STEP de Nice	Faible	Bactériologique	9 km à l'Ouest (autre bassin versant)	Court terme
Fréquentation de la zone de baignade	Faible	Bactériologique/Macrodéchets	Sur la plage	Court terme / Chronique
Fréquentation de la zone de baignade par les plaisanciers	Faible	Bactériologique / Macrodéchets	Sur le plan d'eau	Court terme / Chronique

Plan d'action

Amélioration des connaissances sur les rejets d'eaux pluviales : lors d'intempéries, la réalisation d'analyses de la qualité de l'eau au niveau des exutoires, corrélée aux mesures effectuées sur l'eau de mer permettrait de préciser le risque de pollution et de définir un seuil de pluviométrie.

Sensibilisation des usagers fréquentant la plage : Sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques et réaliser des campagnes de comptages sur la plage afin d'évaluer la fréquentation du site. Ces chiffres de fréquentation pourront également être corrélés aux résultats d'analyses de la qualité des eaux côtières.

Veiller au bon fonctionnement du système d'assainissement : Vérification du bon fonctionnement de la station et réalisation d'un bilan 24h sur la qualité du rejet.

Gestion des déchets : Il est nécessaire de maintenir de la gestion des déchets en place.

Personne à contacter

Personnes à contacter en cas de pollution : La commune de Saint Jean Cap Ferrat prévoit également la mise en place d'un document permettant de contacter la Mairie pour toute sorte de pollution.

Au sein de la mairie les personnes en charge de la gestion de ces crises seront :

- Mairie de Saint Jean Cap Ferrat : 04 93 76 51 00
- Monsieur , le 1^{er} adjoint, Yvon MILON : 06 11 22 67 08
- Numéro d'urgence – police municipale de Saint Jean Cap Ferrat : 04 93 76 06. Celle-ci contactera le numéro d'astreinte de la mairie.

Seuil d'alerte

Source de pollution à court terme :

Indicateurs de suivis	Seuils d'alerte	Sources d'information	Mesures de gestion associées	Traçabilité des services et personnes
Episodes orageux/pluvieux pouvant induire une turbidité importante	≈ 50 mm de pluie en 2 heures, peut induire une pollution déversée en milieu marin équivalent aux seuils d'alerte définis pour les entérocoques et E.coli	- Prévisions météorologiques - Mairie de saint Jean Cap Ferrat	- Fermeture temporaire du site de baignade puis réouverture - Analyses de la qualité des eaux de baignade	Météo France : 04 95 23 76 70 Mairie de Saint Jean Cap Ferrat : 04 93 76 51 00 Mr Yvon Milon : 1 ^{er} adjoint : 06 11 22 67 08 Numéro d'urgence - Police municipale : 04 93 76 06 46. Celle-ci contactera le numéro d'astreinte de la mairie.
Fréquentation anormalement élevée Rassemblement festif	≈ le débordement des poubelles peut induire une pollution en milieu marin équivalent aux seuils d'alerte définis pour les entérocoques et E.coli	- Etablissements de plage / communes	Mesures de gestion des déchets en place	Mairie de Saint Jean Cap Ferrat : 04 93 76 51 00 Mr Yvon Milon : 1 ^{er} adjoint : 06 11 22 67 08 Numéro d'urgence - Police municipale : 04 93 76 06 46. Celle-ci contactera le numéro d'astreinte de la mairie.
Dysfonctionnement de la station d'épuration et départ en mer d'eaux pollués	Dysfonctionnement de la STEP	- STEP de Nice	- Maintenance régulière des ouvrages d'assainissements - Suivi des résultats d'analyse - Fermeture de la plage si nécessaire	STEP de Nice : 04 93 21 11 61
Pollution par hydrocarbure provenant de la zone de mouillage ou par eaux grises	- Nappes d'hydrocarbures - Nappes d'eaux grises	- Communes	- Fermeture temporaires de la zone de baignade le temps que la pollution se disperse	Mairie de Saint Jean Cap Ferrat : 04 93 76 51 00 Mr Yvon Milon : 1 ^{er} adjoint : 06 11 22 67 08 Numéro d'urgence - Police municipale : 04 93 76 06 46. Celle-ci contactera le numéro d'astreinte de la mairie.

Source de pollution chronique

Indicateurs de suivis	Seuils d'alerte	Sources d'information	Mesures de gestion associées	Traçabilité des services et personnes
Hydrocarbures	Présence de galettes de mazout	Communes	Réalisations d'analyses bactériologiques dans le plan d'eau	Mairie de Saint Jean Cap Ferrat : 04 93 76 51 00 Mr Yvon Milon : 1 ^{er} adjoint :
Macro déchets	Présences de macrodéchets	Etablissements de plage / communes	Mesures de gestion des déchets en places	Numéro d'urgence - Police municipale : 04 93 76 06 46. Celle-ci contactera le numéro d'astreinte de la mairie.